

## CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

Rapport de la Commission ad hoc chargée d'étudier le :

Préavis Municipal 2021-2026 / n°41

DEMANDE DE CREDIT RELATIVE AU REMPLACEMENT DE LA STRUCTURE DE JEUX PRINCIPALE, CRÉATION D'UNE NOUVELLE DOUCHE, L'IMPLANTATION DE DEUX NOUVELLES CABINES DE CHANGE ET LE DÉPLACEMENT DE DEUX GRILS À LA PLAGE

---

Au Conseil communal de Rolle

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

La Commission ad hoc composée de :

Mesdames            Maud Carrard Gay  
                         Anne Gaggio Rapportrice  
                         Dominique Perren  
                         Catherine Safi, Présidente

Messieurs           Daniel Bidlingmeyer, excusé à la séance du 22 février 2024  
                         Paul Brandsma, excusé à la séance du 22 février 2024  
                         Gilbert Paquet

s'est réunie le 20 février 2024 en présence de Madame la Municipale Margareth Ruchti et Monsieur Christophe Cotting, Chef des services techniques, qui ont assisté à la première partie de la séance pour informer et répondre aux questions de la Commission. La Commission les remercie pour leur disponibilité et pour les informations fournies.

### Discussion

La Commission s'interroge sur les raisons qui ont poussé la Municipalité à prévoir tous ces aménagements à la plage. Est-ce que ces projets découlent de plaintes – demandes de citoyens rollois ou d'utilisateurs de la plage de Rolle?

Madame la Municipale précise en effet que M. Cotting et elle-même sont allés sur place durant l'été 2023 et y ont récolté quelques doléances.

Il apparaît néanmoins, que les demandes, notamment pour la 2<sup>ème</sup> douche et une des deux nouvelles cabines de change viennent surtout de l'exploitant de la cabane de location de paddles et de pédalos.

Il n'a pas été précisé si un grand nombre de personnes se sont plaintes du manque de douches et de cabines de change.

D'ailleurs, sur ce point, la commission suggère qu'il serait intéressant et surtout utile, de pouvoir comptabiliser le nombre de visiteurs à la plage (selon les jours et les mois, l'utilisation des équipements, etc) afin de déterminer plus précisément les besoins des utilisateurs et des aménagements futurs de la plage.

#### 1 Place de jeux

La Commission s'interroge aussi sur la phrase du PM suivante : « la structure de jeux actuelle... ne correspond plus à l'attente que se font les enfants d'une place de jeux... ».

La Commission se demande comment la Municipalité en est arrivée à cette conclusion.

Madame la Municipale confirme que la structure de jeux actuelle est aux normes, mais obsolète.

Le projet de la nouvelle structure est montré à la Commission (photo annexe 1). Les balançoires ainsi que les 2 autres petits jeux actuels ne seront pas changés. Les CHF 72'500.00 ne concernent donc que le changement de l'autre grande structure actuelle par une

nouvelle. La majorité de la Commission estime que le nouveau projet ressemble beaucoup à la structure existante, principalement en ce qui concerne les activités proposées, mais en plus moderne évidemment. Nous estimons qu'elle n'apporte que peu d'innovation et surtout qu'elle n'élargit pas l'offre de jeux actuelle.

Le devis retenu pour la nouvelle structure de jeux est celui d'un prestataire avec lequel la Municipalité à l'habitude de travailler, Lactell.

La majorité de la Commission estime que l'offre actuelle répond suffisamment aux besoins des enfants. Cela reste une plage et non une aire de jeux.

Par contre, certains membres de la Commission proposent que d'autres activités puissent être développées. Par exemple un emplacement pour le beach soccer ou le beach volley ainsi un plus grand radeau correspondant mieux à la fréquentation actuelle. Nous sommes conscients que la pose de celui-ci devient compliquée vu les règlements cantonaux stricts en vigueur.

En résumé, une majorité de la Commission estime qu'une réflexion plus globale sur l'activité lacustre à Rolle doit être menée avant de changer des structures de jeux encore conformes, même si au charme désuet.

De même la gestion des déchets à la plage durant la saison estivale est aussi à améliorer (plus grandes poubelles, consignes pour les boissons et cartons à pizzas par exemple).

## 2 Nouvelle douche

Le besoin d'installer une nouvelle douche semble surtout émaner d'une demande du loueur de paddles et non de plaintes d'utilisateurs de la plage.

A noter que les douches de la plage, existantes et futures, ne sont et ne seront pas reliées aux eaux usées. Il est donc très compliqué de s'assurer que les personnes n'utilisent pas de produits. Un panneau explicite serait le bienvenu.

L'emplacement de la nouvelle douche ne semble pas idéal. Certains membres de la Commission craignent que les campeurs, proches de la plage et éloignés des sanitaires du camping en profitent pour venir faire leur toilette quotidienne à cette nouvelle douche.

La majorité de la Commission estime que les 2 douches actuelles suffisent car les temps d'attente n'excèdent que rarement 5 mn.

## 3 Deux nouvelles cabines de change

Quant aux nouvelles cabines, la majorité de la Commission reste perplexe sur le besoin d'en installer deux de plus.

Madame la Municipale précise que les deux nouvelles cabines ont déjà été budgétisées et acquises. La Commission ne peut donc se prononcer que sur leurs emplacements.

Madame la Municipale précise aussi que les emplacements pour les nouvelles cabines de change ont déjà été mises à l'enquête. La Commission s'étonne de cette mise à l'enquête avant même qu'elle n'ait pu se prononcer sur ce sujet.

Le projet du PM envisage la pose d'une nouvelle cabine de change à proximité de la douche actuelle, donc devant la terrasse de la buvette.

La majorité de la Commission juge cet emplacement non adéquat. Il y a déjà une cabine de change à la buvette, près des sanitaires.

Madame la Municipale fait remarquer que cette cabine est vétuste et peu confortable ; certes, mais elle existe néanmoins et est utilisable.

Celle installée il y a moins d'un an est de taille supérieure aux deux nouvelles prévues car elle est accessible aux personnes en chaise roulante. Elle sera déplacée côté ouest, vers la cabane à paddles où il y a un accès pour les personnes à mobilité réduite.

Nous proposons de mettre ces deux plus petites cabines, côte à côte, sur l'emplacement actuel de la cabine existante (au bas des escaliers arrivant du grand parking) ; ainsi cela créera une zone de change sans abîmer la vue depuis la terrasse de la buvette.

## 4 Grils

Il y a deux ans, côté est de la plage, la Municipalité a fait installer deux grils, entourés de pavés, à côté des deux déjà existants.

Un membre de la Commission estime qu'il faut désengorger cette zone (car souvent source de conflit entre les nombreux utilisateurs) et déplacer ces deux grils vers la zone de grillade centrale, à proximité de la place de jeux.

La majorité de la Commission accepte ce déplacement.

#### Amendements

Au regard de ce qui précède, la Commission ad hoc recommande au conseil communal d'adopter les amendements suivants :

- 1.1 La Commission estime que la structure de jeux principale actuelle répond parfaitement aux besoins des enfants. Cette structure est aux normes et ne nécessite pas d'être changée.
- 1.2 La Commission recommande l'implantation de 2 nouvelles cabines de change comme suit :
  - cabine existante 175 cm x 175 cm déplacée côté ouest de la plage, près de la cabane à paddles
  - 2 cabines de change 140 cm x 140 cm posées côte à côte sur l'emplacement de la cabine actuelle, au bas des escaliers venant du grand parking côté buvette pour un montant total de CHF 5'000.00 TTC
- 1.3 La Commission estime que l'installation d'une nouvelle douche n'est pas utile. Les utilisateurs de la plage ont déjà 2 douches à disposition.
- 1.4 La commission recommande le déplacement de 2 grills.

#### Conclusions

Considérant l'exposé ci-dessus, c'est à 4 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention des membres présents, que la Commission ad hoc vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs de bien vouloir prendre les décisions amendées suivantes :

Le Conseil communal de Rolle,

Vu le préavis 2021-2026/ No 41 amendé de la Municipalité du 22 janvier 2024

Entendu le rapport de la commission chargée d'étudier ce projet

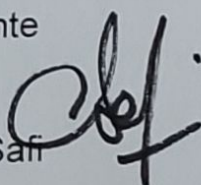
Considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour

1. De refuser le remplacement de la structure de jeux principale pour un montant de CHF 72'500.00 TTC
2. De refuser la création d'une nouvelle douche pour un montant de CHF 32'500 TTC
3. D'autoriser la Municipalité à implanter 2 nouvelles cabines de change comme suit :
  - cabine existante 175 cm x 175 cm déplacée côté ouest de la plage, près de la cabane à paddles
  - 2 cabines de change 140 cm x 140 cm posées côte à côte sur l'emplacement de la cabine actuelle, au bas des escaliers venant du grand parking côté buvette pour un montant total de CHF 5'000.00 TTC
4. D'autoriser le déplacement de 2 grils dans la zone de grillade existante comme prévu dans le PM.

Au nom de la Commission :

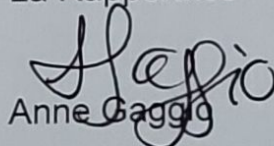
La Présidente

Catherine Saffi



La Rapporteuse

Anne Gaggli



Rolle, le 29 février 2024

Annexe : Photo du jeu existant et de celui proposé

